

NOTICE D'INFORMATIONS POUR LES INSCRIPTIONS 2026/2027

Tous les nouveaux adhérents peuvent participer librement à deux séances.

Règlement de la cotisation :

- Pour la cotisation, vous pouvez régler en ligne via [Sporteasy](https://www.sporteasy.com).
 - Vous pouvez déduire du montant à régler, le montant des aides (PASS'SPORT, CAF, YEP'S, ...).

Inscription FFVB :

- Les inscriptions se font en ligne via le site my.ffvolley.org.
 - Si vous n'avez pas utilisé ce site l'an dernier, il vous faut cliquer sur s'enregistrer afin de vous créer un compte.
 - Pour faire la demande de licence de votre enfant, **vous devez d'abord renseigner votre profil avec tous les documents demandés PUIS** créer celui de votre enfant. Vous pourrez ensuite faire la demande de licence.
- Vous aurez besoin de nous fournir un certificat médicale, si vous avez besoin d'un **simple, double ou triple surclassement**. Si ce n'est pas le cas, plus besoin de certificat pour les mineurs et les majeurs si vous avez répondu de manière négative à toutes les questions du questionnaire santé.
- **Votre inscription sera prise en compte qu'une fois que nous aurons reçu le règlement de la cotisation.**

Inscription UFOLEP :

- Pour une inscription en UFOLEP, vous pouvez télécharger le formulaire de demande de licence sur notre site à cette adresse : <https://volley.uschambray.fr/dossiers-dinscription/> et nous le renvoyer mail à l'adresse suivante : contact@uschambray-volley.fr.
- **Votre inscription sera prise en compte qu'une fois que nous aurons reçu le règlement de la cotisation.**

Annexe 1 - Tarif

Catégories	Cotisations 2025/2026
N3F	224 €
RMS / RFS	204 €
Sénior Départ	164 €
M21 F Dep	189 €
M18F Reg	194 €
M15-M18G Dep	184 €
M15F Dep	169 €
M13	164 €
M9-M11	154 €
UFOLEP (loisirs compétition)	129 €
LOISIRS	105 €

Le tarif est celui de la catégorie dans laquelle vous jouerez.

TARIF FAMILLE : -10 euros sur le total à partir de 2 personnes de la même famille

Annexe 2 - Autorisations parentales

1/ SOINS D'URGENCE

Cette autorisation consiste à laisser au club la liberté de toute forme de contrôle antidopage (condition obligatoire pour obtenir une licence FFVB) et qu'en cas d'accident, l'encadrant du club puisse prendre toutes les mesures tant médicales que chirurgicales y compris l'hospitalisation.

2/ DÉPLACEMENTS

Dans le cadre de matches ou tournois à l'extérieur, tout autre parent ou membre du club, peut être amené à véhiculer l'adhérent.

3/ SORTIE FIN ENTRAÎNEMENT

Votre enfant est placé sous notre responsabilité durant l'entraînement et jusqu'à ce que vous veniez le chercher au gymnase. Cependant, il arrive que des parents ne puissent pas venir à l'heure de fin d'entraînement, dans ce cas nous leur demandons l'autorisation à laisser l'enfant partir seul chez lui.

Annexe 3 - Droit à l'image

L'adhérent est susceptible d'être photographié ou filmé lors d'entraînements mais aussi lors de compétitions afin de promouvoir notre discipline (par voie de presse, page Facebook, site internet...). Aucun droit ou aucune rémunération ne pourra être exigé à cette occasion.

Ces photos seront librement consultables par tout parent ou personne intéressée par notre sport. Nous accordons la plus grande importance pour qu'aucune photo ne puisse porter préjudice ni à la dignité de l'adhérent, ni à celle de ses parents à travers lui. L'utilisation de ces images reste soumise à votre autorisation ; votre accord est nécessaire, vous pouvez l'annuler à tout moment, à votre convenance.

Conformément à l'application du RGPD, l'adhérent dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression aux données personnelles le concernant.